

En effet, ces voitures banalisées que rien ne distinguera d'une autre, vont sillonner nos routes (autoroutes, voie rapide, routes nationales ou départementales...) déclenchant leurs flashes invisibles au moindre dépassement de vitesse...

4 sociétés privées recrutées...

Désormais, ces voitures radars vont se déployer dans toute la France. Nouveau cauchemar des automobilistes, ces agents privés seront actifs 7 jours/7, jour et nuit... Les axes retenus seraient ceux qui sont connus pour leur caractère accidentogène. Ces agents privés ne seraient pas rémunérés au nombre de PV distribués mais au kilomètre parcouru ce dont nous pouvons légitimement douter... L'État nous prend encore pour des benêts, et en la matière, l'automobiliste est plus que jamais une vache à lait qu'il faut traire au plus vite... Lors de la mise en place des caméras de vidéosurveillance, il était bien précisé que jamais au grand jamais, elles ne serviraient à verbaliser le stationnement... Quelques mois seulement après, elles étaient utilisées à la verbalisation du stationnement... Toujours la même rengaine avec comme résultat l'automobiliste entourloupé... Soi-disant encore, le nombre de ces véhicules de racket organisé n'augmentera pas par rapport à ceux qui existaient avant. Là encore, on se moque de nous. Leur remplacement se fera progressivement d'ici fin juillet 2025. Quatre sociétés privées vont se partager ce marché très lucratif.

Plus un moyen de faire de l'argent que d'améliorer la sécurité...

Cela a pour but de décharger les forces de l'ordre de la répression routière et les répartir là où elles manquent le plus. Mais cela cache une vraie volonté « *de faire du fric sur le dos de l'automobiliste* ». Cela n'a pas échappé à Pierre Chasseray, le très médiatique délégué général de l'association 40 millions d'automobilistes, qui estime que ces voitures ne seront pas dissuasives puisque invisibles... « *Vous allez continuer à rouler puisque vous ne savez pas et vous recevrez une jolie carte postale du ministère de l'Intérieur qui vous informera que vous devez de l'argent pour de petits excès de vitesse* », assure-t-il. Pierre Chasseray ne décolère pas. Dans l'émission de RMC *Charles Matin* du 5 juin, il parle tour à tour de cette initiative comme d'une « *hérésie* », « *un plan de croissance* » pour « *faire de l'argent et non de la sécurité* ». Une véritable et totale injustice : « *Quelqu'un qui roule 5 km/h au-dessus sera sanctionné, alors que quelqu'un totalement alcoolisé ou sous stupéfiants, ou en énorme excès de vitesse, pourra passer sans problème* ». Le tout sans pouvoir être appréhendé, puisque ce sont majoritairement des voitures privées qui flasheront. Au final, selon un

rapport de la Cour des comptes, l'entretien annuel d'une voiture radar s'élèverait à 41 325 euros/an contre 5 137 euros pour un radar fixe... Mais ce dernier est visible, pas la voiture racket qui flashe... Devinez ce que l'État préfère...

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité